

tion de lui être présentés, de s'agenouiller successivement à ses pieds et de recevoir, avec sa bénédiction, quelques paroles de paternelle affection.

Le Pape se rend ensuite dans ses appartements, il prend un peu de café au lait ou du chocolat et se livre exclusivement à l'étude jusqu'à dix heures. A ce moment commencent les audiences qui durent jusqu'à midi. Les Cardinaux et les Congrégations romaines ont leur jour et leurs heures marquées où ils viennent présenter au Saint-Père des rapports sur leurs travaux respectifs ou discuter en sa présence sur les matières d'une gravité spéciale. Ensuite, à une heure, Léon XIII prend un frugal repas composé de pâtes bouillies qui tiennent lieu de potage, de fromage de son pays, fabriqué avec du lait de chèvre, et ne boit ordinairement que du vin de Villettri.

Pendant la soirée a lieu la réception des ambassadeurs ; et les évêques de toutes les parties du monde sont reçus au Vatican et viennent rendre compte au pasteur suprême de l'administration de leurs diocèses.

Chaque jour, vers deux heures en hiver, à cinq heures en été, le Souverain Pontife fait, dans son jardin du Vatican, une promenade d'une heure et demie. Il marche vite et à grands pas ; on reconnaît en lui le fils des âpres montagnes de Carpinetto. Pendant le reste de la soirée, Léon XIII s'occupe des affaires de la secrétairerie d'Etat et en général de l'administration de l'Eglise Catholique. Il travaille et fait travailler beaucoup au tour de lui. Dans les petites affaires comme dans les plus grandes, il saisit et étudie les moindres détails. Il ne laisse à aucun autre la responsabilité de les examiner ; il le fait lui-même avec une scrupuleuse attention.

Vers 10 heures du soir, Léon XIII prend quelque